

Pays : Autriche

Commission : Santé

Problématique : Pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques

La République d'Autriche est un état fédéral d'Europe Centrale. Géographiquement, située dans une zone très montagneuse et sans accès à la mer, l'Autriche possède une position stratégique en Europe car elle est située entre l'Allemagne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, l'Italie et le Liechtenstein. La république autrichienne est constituée de neuf États ou Bundesländer. Sa capitale est Vienne. Du point de vue démographique, l'Autriche compte 8,9 millions d'habitants pour une densité de population de 106 hab/km². Sebastian Kurz, membre du Parti populaire autrichien (ÖVP) est chancelier fédéral du pays depuis 2017, suite à une première coalition entre le ÖVP de centre-droit et le Parti de la liberté (FPÖ) d'extrême droite, et à une nouvelle coalition établie en janvier en 2020 entre le ÖVP et le parti des Verts (Grünen).

Pays membre de l'Union Européenne depuis 1995, de la zone euro et de l'espace Schengen, elle n'est pas membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Le rythme auquel évoluent les avancées scientifiques aujourd'hui est notamment plus élevé que celui auquel évoluent les lois qui les régulent. Mais non seulement ces enjeux sont de caractère scientifique, ils soulèvent aussi un enjeu éthique et moral envers la société et la population. Dans cet état d'esprit, un essai de réguler ces avancées, les pays imposent leurs propres lois et législation. Ces règles ne sont ni harmonisées ni homogènes au niveau européen.

L'Autriche a déjà pris plusieurs mesures bioéthiques à l'échelle de son pays. L'accès à la Procréation Médicalement Assistée (aussi connue sous le nom de PMA), a ainsi été autorisé aux couples de femmes lesbiennes par la Cour Constitutionnelle le 17 janvier 2014, ainsi que le don de gamètes. Les frais sont pris en charge par la sécurité sociale autrichienne pour les couples hétérosexuels et homosexuels, mais n'est en revanche pas autorisée pour les femmes seules.

En ce qui concerne sa politique agricole, la République d'Autriche est très orientée vers le développement rural. C'est le pays d'Europe avec le plus de terres dédiées à l'agriculture biologique, constituant 20% de sa surface agricole. L'opposition du peuple autrichien aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) est très claire. Le gouvernement de la République d'Autriche a banni l'utilisation des Organismes Génétiquement Modifiés dans son territoire, même s'ils sont tout de même autorisés par l'Union Européenne (deux variétés de maïs : le Monsanto : MON 810 et le Bayer : T25) avec la "clause de sauvegarde" qu'elle a proposé en 1999. Cette clause permet aux pays d'interdire la culture ou la vente des OGM autorisé par l'UE pendant une durée de temps limitée. Sans la certitude d'études sur les effets sur la santé humaine à moyen et long terme de ces organismes, l'Autriche compte protéger tant sa population que l'environnement et les surfaces agricoles nationales.

La position de l'Autriche quant au clonage embryonnaire humain est très claire. D'une part, la recherche sur des cellules souches embryonnaires humaines est complètement interdite à cause des problèmes moraux que cela peut présenter. Les recherches qui ont besoin de ce type d'expérimentation se font sur des modèles embryonnaires d'animaux. D'autre part, les recherches sur des cellules souches adultes sont autorisées et nombreuses. La République d'Autriche est leader dans ce dernier type de recherche, qui est le cœur de métier de plusieurs start-ups et universités autrichiennes et le point fort de la technopole de Krems. Malgré le fait que le gouvernement n'ait pas signé la Convention de Bioéthique du Conseil de l'Europe et son protocole additionnel (1997 et 1998

respectivement), parce qu'il a jugé les réglementations autrichiennes plus contraignantes; le clonage est complètement interdit, même à titre thérapeutique ou reproductif pour des raisons éthiques.

La République d'Autriche est donc un ferme défenseur de l'égalité, de la morale et de l'éthique, sans délaisser pour autant les avancées scientifiques dans le domaine de la santé. Pour ces raisons, l'Autriche défend et propose les solutions suivantes. Dans l'espoir d'atteindre l'égalité, la Procréation Médicalement Assistée devrait être ouverte aux couples hétérosexuels et aux couples de femmes lesbiennes. Pour protéger la santé des populations et l'environnement face aux possibles conséquences négatives qui sont de nos jours inconnues et liées à la consommation d'Organismes Génétiquement Modifiés, l'Autriche propose d'interdire la culture de semences, de matériel de multiplication et l'utilisation à des fins de reproduction d'animaux transgéniques. De plus, l'Autriche considère que la recherche sur des cellules souches embryonnaires humaines n'étant ni éthique ni digne pour l'Homme, la recherche sur ce type de cellules devrait être interdite, mais encourage l'utilisation de cellules souches humaines tant qu'elles soient adultes. Le clonage humain est complètement interdit en Autriche et ce pays appuie l'interdiction aussi à un niveau européen, en approuvant les mesures qui ont été prises dans le passé, et condamnant ainsi le clonage reproductif ou à des fins de recherche.

Pour la République d'Autriche, l'égalité, la dignité, l'éthique, la morale et la prévention en matière de santé sont donc des valeurs primordiales. Valeurs qui sont déjà prises en compte au niveau national, mais que la délégation du pays défendra en matière de santé.